

**Priorité 2****Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation et la transformation des secteurs productifs****Objectif spécifique 1.4 : Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise****Besoins territoriaux**

La zone SUDOE possède une structure productive diversifiée dans laquelle le secteur des services se distingue et dans laquelle les technologies 4.0, dont le déploiement représente un grand potentiel de croissance, sont encore sous-utilisées. Les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de la chimie, du médico-pharmaceutique et de la construction navale ont des centres très importants sur le territoire, tandis que le secteur agroalimentaire est particulièrement présent dans les zones rurales. Dans ces zones moins peuplées, le secteur primaire est principalement constitué de petites et moyennes exploitations familiales qui, en plus de contribuer au développement local et à la fixation de la population, sont essentielles pour garantir la sécurité alimentaire, conformément à la stratégie européenne "*De la ferme à la table*". En ce sens, il est prioritaire de développer des initiatives renforçant les systèmes de production durables dans la zone SUDOE.

Les secteurs économiques sont confrontés à des défis liés à la transition industrielle, tant technologique que numérique, et à la neutralité climatique de la chaîne de production. Ce besoin est particulièrement pressant dans les petites et moyennes entreprises et dans le milieu rural, afin d'assurer la fixation de la population actuelle, l'attraction de populations plus jeunes et le développement durable.

Les universités, centres technologiques et centres d'innovation de l'espace SUDOE sont les acteurs fondamentaux permettant une forte capacité de recherche et d'innovation qui doit être mise au service des défis environnementaux (notamment ceux liés à la décarbonisation et à l'efficacité énergétique), sociaux (liés au dépeuplement et au vieillissement) et économiques de leurs territoires. Les processus de transition verte et numérique peuvent s'inscrire dans le cadre de stratégies de spécialisation intelligente pour répondre à ces défis. En ce sens, il est essentiel de réduire la fracture numérique par des initiatives de formation dans le domaine des nouvelles technologies, destinées à l'ensemble de la société, et plus particulièrement dans les zones rurales les plus vulnérables.

Dans ce contexte, une coopération pour aider les territoires moins peuplés et moins impliqués technologiquement à bénéficier des connaissances et des solutions des

territoires à plus forte concentration d'innovation est nécessaire. De cette manière, la coopération territoriale contribue à une transition industrielle et technologique efficace également dans les zones rurales et/ou moins peuplées.

Objectifs

Les actions de coopération proposées dans le cadre de cet OS devront contribuer à atteindre les objectifs suivants :

- Accompagner les villes, les régions et les États à concevoir et mettre en œuvre des politiques ambitieuses pour la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise.
- Encourager l'amélioration de l'efficacité énergétique et promouvoir les énergies vertes.
- Renforcer le développement, l'intégration et la compétitivité des systèmes productifs sur le territoire du SUDOE, en mettant l'accent sur la coopération entre les régions à forte et à faible intensité technologique.
- Accompagner les organisations du territoire dans les processus de transition industrielle, verte ou numérique.
- Promouvoir des réponses conjointes aux défis territoriaux de la zone SUDOE sur la base de stratégies de spécialisation intelligente.
- Renforcer la cohérence entre les stratégies de spécialisation intelligente des régions SUDOE.

Types d'actions (liste non exhaustive)

- Développement de systèmes de production durables
- Renforcement des capacités entrepreneuriales pour faire face aux défis de la transition industrielle, numérique ou écologique (y compris la décarbonisation et l'efficacité énergétique) et contribuer au rééquilibrage territorial.
- Actions de développement endogène durable basées sur les stratégies de spécialisation intelligente du territoire SUDOE.

Les types d'actions ont été évalués comme étant compatibles avec le principe du DNSH et ne sont pas susceptibles d'avoir des impacts environnementaux directs.

Résultats attendus

Les résultats attendus suivants sont abordés dans une perspective globale afin de contribuer conjointement au renforcement de la chaîne de valeur et l'obtention d'un impact positif sur les territoires et les groupes cibles.

- Promouvoir le rééquilibrage territorial et le développement endogène grâce à des systèmes de production durables plus compétitifs.
- Fournir des outils et des connaissances plus nombreux et de meilleure qualité pour relever les défis liés à la transition industrielle, à la transformation numérique et à la durabilité écologique des modèles de production.

- Contribuer à la modernisation des systèmes énergétiques dans un souci de durabilité et d'efficacité, en améliorant la résilience énergétique des secteurs économiques et en réduisant ou neutralisant leur impact sur l'empreinte carbone.
- Contribuer à l'articulation des différentes stratégies régionales de spécialisation intelligente au bénéfice des territoires, de leurs entreprises et de leur population, en synchronie et en coopération entre les acteurs, ainsi qu'entre les différentes régions.

Pour atteindre ces résultats, il sera nécessaire :

- Que tous les projets développent et mettent en œuvre des solutions sur le terrain par le biais d'initiatives concrètes telles que des actions pilotes ou de démonstration.
- Que les projets associent tous les acteurs qui constituent la chaîne de valeur (énumérés ci-dessous) afin que les résultats soient atteints et puissent contribuer à un changement efficace des politiques publiques sur ces questions.

Acteurs clés de la chaîne de valeur

- Les autorités publiques compétentes, ou les agences ou organismes délégués. Ces acteurs ont un rôle clé à jouer pour mettre en œuvre des politiques à l'échelle pertinente et pour favoriser le développement de nouvelles réglementations ou leur cohérence au niveau transnational.
- Les entités du système scientifique et du développement technologique qui représentent un appui fondamental pour l'approfondissement des connaissances et la coopération entre pairs, ainsi que pour le développement de technologies, la base de la spécialisation intelligente et de la transition industrielle.
- Les organisations de la société civile (associations, ONG, etc.) facilitant la participation des citoyens, la sensibilisation et la diffusion des résultats, qui peuvent avoir un impact sur l'élaboration des politiques.
- Les petites et moyennes entreprises à potentiel innovant.

Les textes des appels à projets pourront définir plus en détail les acteurs clés ciblés et leur degré d'implication attendus dans les candidatures soumises à cet OS.

Les projets devront se concentrer sur les activités qui sont prioritaires pour la zone SUDOE et qui ne sont pas couvertes par les programmes de coopération transnationale des bassins maritimes (Euro-MED et Atlantique). Ainsi, les projets portant exclusivement sur la spécialisation intelligente, la transition industrielle, numérique ou écologique liées aux activités maritimes ne seront pas éligibles au programme SUDOE.